

**DEPARTEMENT**  
**Alpes-de-Haute-Provence**

-----  
**Communauté d'Agglomération**  
**PROVENCE ALPES**  
**AGGLOMERATION**

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL**  
**D'AGGLOMERATION**

L'an deux mille dix-sept et le cinq du mois de juillet à dix-huit heures, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le trente du mois de juin 2017, s'est réuni dans la salle Abbé Féraud à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de madame Patricia GRANET BRUNELLO

**Année 2017**  
**Séance du 05 juillet 2017**

**MOTION**  
**Objet : Menaces sur le Lycée**  
**Pierre Gilles de Gennes**

**Est nommé secrétaire de séance : LE CORRE Thibault**

**Étaient présents :**

ACCIAI Bruno, AILHAUD Régine, AILLAUD Sylvie, AUBERT Serge, BAILLE Denis, BARBERO Christian, BARTOLINI Bernard, BARTOLINI Jean-Louis, BAUDOU MAUREL Marie Anne, BERTRAND Philippe, BONNET Brigitte, BONNET Martine, BREMOND Danièle, BRUN Patricia, CAREL Serge (à partir du rapport n° 12), COMBE Gérard, COSSERAT Sandrine (jusqu'à rapport n°7), DE VALCKENAERE Gilles, DOMENGE Eliane, EYMARD Max FLORES Sylvain, FONTAINE Sonia, GRANET BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy, HERMITTE Francis, JULIEN Jacques, LE CORRE Thibault, LEDEY Olivier, LEJOSNE Patrick, MAGAUD Marie José, MALDONADO Jean Paul, MARTELLINI Patrick, MARTIN Emmanuelle, MUNOZ MALDONADO Julien, NICOLOSI Philip, ORSINI Philippe (à partir du rapport n° 9), PAUL Gérard, POULEAU Philippe, PRIMITERRA Geneviève, REINAUDO Gilbert, RONDEAU Daniel, SERRA Victor, SEVENIER Jean, SUZOR Pierre, TEYSSIER Bernard, THIEBLEMONT Martine, THONNATTE Lionel, TONELLI Corinne, TRABUC Nicolas, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine

**Étaient suppléés :**

CAZERES Benoit, a donné pouvoir à DULAU Marie France

**Étaient représentés :**

AYMES Bernard a donné pouvoir à DOMENGE Eliane  
BALIQUE François a donné pouvoir à BARTOLINI Bernard  
BLANC Michel a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia  
BONZI Maryse a donné pouvoir à PAUL Gérard  
CASA Chantal, a donné pouvoir à MARTIN Emmanuelle  
CHATARD Gilles a donné pouvoir à FONTAINE Sonia  
COSSERAT Sandrine a donné pouvoir à MALDONADO Jean Paul à partir du rapport n°8  
FERAUD Maryline a donné pouvoir à BONNET Brigitte  
FIGUIERE Delphine a donné pouvoir à COMBE Gérard  
OGGERO BAKRI Céline a donné pouvoir à THIEBLEMONT Martine  
ORSINI Philippe a donné pouvoir à BREMOND Danièle jusqu'au rapport n° 8  
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à SUZOR Pierre  
VILLARD René a donné pouvoir à MARTELLINI Patrick  
VILLARON Bruno a donné pouvoir à VOLLAIRE Nadine

**Étaient excusés :**

AILLAUD Jean Pierre  
AÜZET Eric  
AÜZET Guy  
BLOT Michel  
BOURJAC Jean Marie  
DEORSOLA Jean Paul  
ESMIOL Gérard  
FIAERT Claude

ISOARD Roger  
PAUL Gilles  
PAYAN Claude  
REBOUL Childéric  
REINAUDO Patrick  
ROCHAT Jacques  
SFRECOLA Alain  
URQUIZAR Danielle

REÇU EN PREFECTURE

le 06/07/2017

Appréciation agréée F. L. Galinier.com

004-20067457-20170705-MOTION\_06072017-R

**Madame Patricia GRANET BRUNELLO, rapporteur, expose ce qui suit :**

Nous avons été alertés sur la situation du lycée Pierre Gilles de Gennes de Digne-les-Bains.

En effet, notre inquiétude porte sur 3 points :

- La fermeture de la licence professionnelle « Electricité et électronique pour l'éco-bâtiment », sans que celle-ci soit compensée par la création d'un BTS pourtant envisagée
- Le projet de création de divisions et options de STI2D à Manosque et Gap qui produirait une concurrence entre les sites alors que des classes existent au lycée PDDG
- Le projet de regroupement du service de la paye avec les Hautes-Alpes alors que le lycée PGDG est centre mutualisateur

Les collectivités locales sont des partenaires importants de l'enseignement supérieur sur Digne-les-Bains.

Les élus ont toujours eu la volonté farouche de défendre un enseignement secondaire et supérieur de qualité et de proximité avec une implication financière forte.

Le lycée Pierre Gilles de Gennes est un établissement performant avec d'excellents résultats et attractif au regard des formations dispensées.

Pour ces raisons nous sommes opposés à quelque projet que ce soit qui porterait une nouvelle atteinte à l'offre de formation et affaiblirait l'attractivité du site dignois et demandons le maintien complet de toutes les activités dans l'établissement.

#### **LE CONSEIL D'AGGLOMERATION**

**Après délibération**

**A l'unanimité**

**Approuve les propositions présentées**

**Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.**

**Ont signé au registre des délibérations les membres présents.**

Pour extrait conforme  
La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO



REÇU EN PREFECTURE

le 06/07/2017

Appréciation après le passage en

004-200067437-20170706-MOTION\_06072017-R